

## Travaux d'assainissement - Beaumont

Rues Jean-Mermoz, du Champ-Madame, Bernard-Maître, Claude-Debussy, Parc du Bray,  
Chemin du Bray, Parc Debussy, complexe sportif

À compter du lundi 21 mars 2022 et jusqu'à la fin d'année, Clermont Auvergne Métropole réalise des travaux de remplacement des réseaux d'assainissement depuis la rue Jean-Mermoz jusqu'au numéro 178 de la rue Claude-Debussy en lien avec la Ville de Beaumont.

### Nature des travaux

Les travaux comprennent le remplacement des réseaux d'assainissement ainsi que la mise en conformité des branchements en domaine public pour assurer la collecte des eaux pluviales et usées (mise en place de deux boîtes de branchements en limite de propriété). La Direction du cycle de l'eau prendra contact avec les riverains à l'avancement du chantier afin de positionner au mieux ces boîtes de branchement. Les propriétaires auront ensuite 2 ans pour réaliser les travaux de séparation des effluents en domaine privé (si non réalisés à ce jour).

### Organisation du chantier

Les travaux nécessiteront la fermeture progressive à la circulation des voies concernées et des modifications temporaires de sens de circulation dans certaines rues annexes. Une signalisation adaptée et des déviations seront mises en place en fonction de l'avancement du chantier pour orienter les automobilistes à l'approche de la zone de travaux.

Les travaux débuteront dans le giratoire situé entre la rue du Petit-Ronat et la rue du Sou. La circulation sera partiellement coupée dans ce carrefour durant 15 jours. Les travaux se poursuivront dans la rue Jean-Mermoz puis la rue Champ-Madame durant 4 mois (*voir plans au verso*). Les interventions dans les rues suivantes feront l'objet d'une communication spécifique selon l'avancement du chantier.

Les accès riverains seront fortement perturbés en journée entre 8h et 17h30. En dehors de ces créneaux, et les week end, ils seront rétablis dans la mesure du possible. Aucun stationnement ne sera possible au droit de la zone de chantier.

Le Parc du Bray sera partiellement fermé et occupé par les installations de chantier. Nous vous remercions de respecter le barriérage et les panneaux de signalisation pour votre sécurité et celle des équipes de chantier.

Des périodes d'arrêt du chantier auront lieu courant août et en fin d'année.

### Contacts et informations

En cas de besoin, vous pourrez vous adresser au chef de chantier présent sur site pour des problèmes nécessitant un traitement immédiat. Cependant, nous vous remercions de bien vouloir prendre vos dispositions pour solliciter le moins possible l'entreprise afin que cette dernière puisse tenir une cadence lui permettant de libérer les voies le plus rapidement possible.

**Nous vous invitons à nous contacter le plus tôt possible pour signaler tout évènement susceptible d'être perturbé par le chantier : déménagement, travaux en domaine privé, livraison, ...**

**Les informations relatives au planning et aux déviations seront disponibles sur les sites internet de Clermont Auvergne Métropole et de la Ville de Beaumont (voir en bas de page).**

La Direction du cycle de l'eau reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Conscients de la gêne occasionnée nous vous remercions pour votre compréhension.

### Renseignements complémentaires

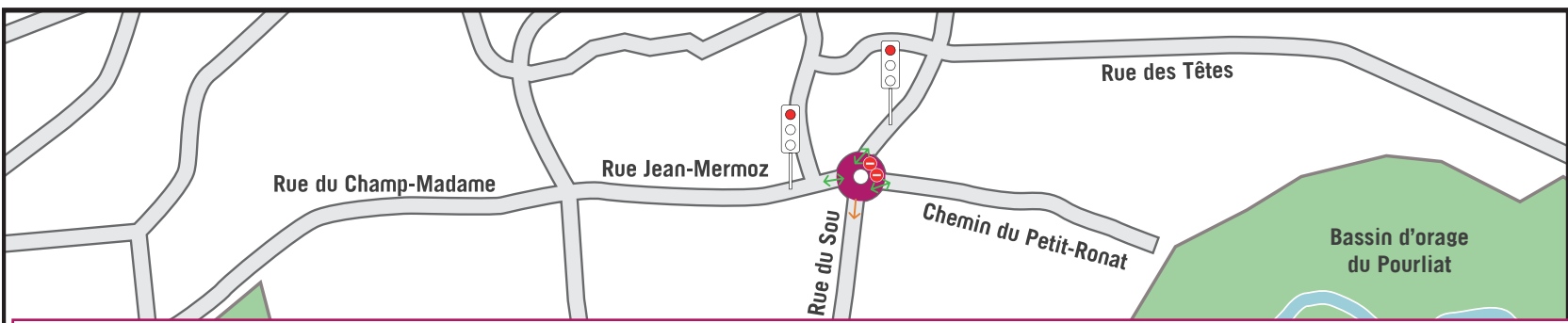
Clermont Auvergne Métropole

04 73 42 62 40



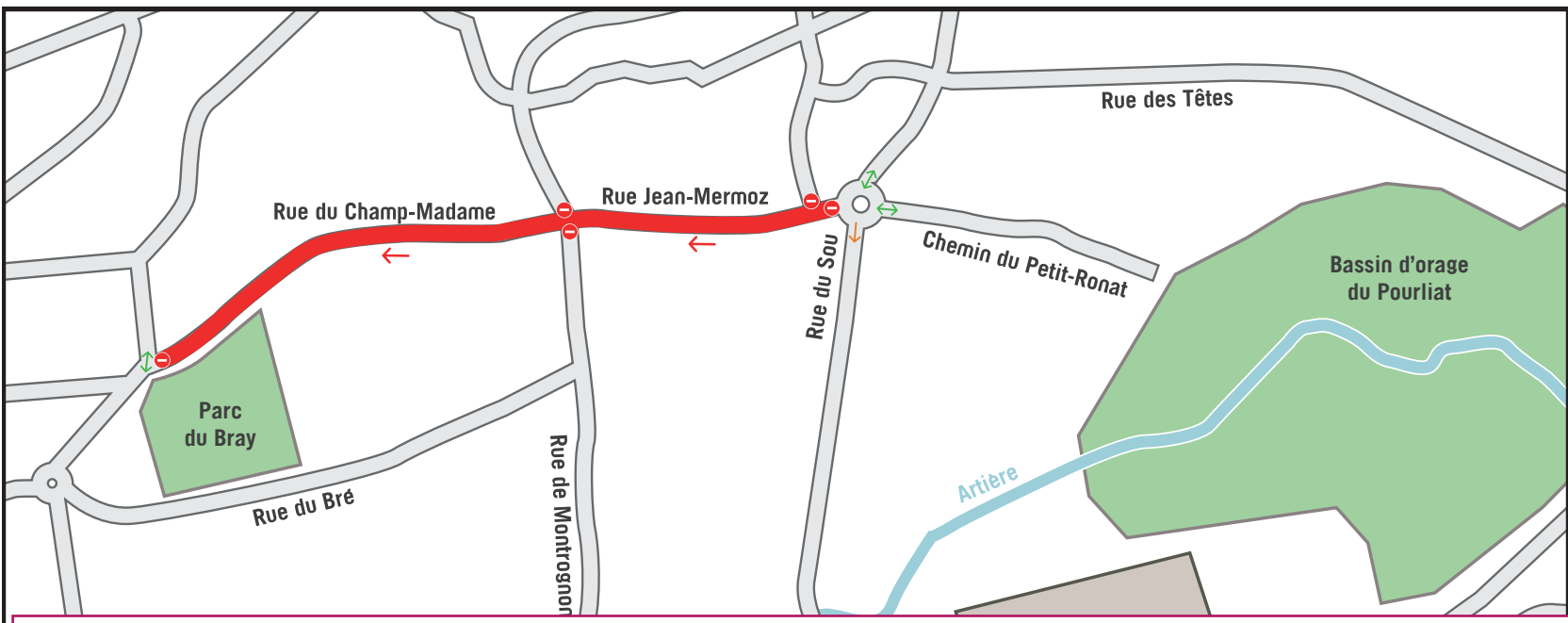
**PLAN GLOBAL DES TRAVAUX SUR L'ANNÉE 2022**  
*Présentation des différentes étapes du chantier*

- Phase 1
- Phase 2
- Phase 3
- Phase 4
- Phase 5
- Déviations conseillées
- ⊘ Accès interdit, sauf riverains



**PHASE 1**  
*du 21 mars au 4 avril (dates prévisionnelles)*

- 🚦 Feux de circulation provisoires
- ⊘ Route barrée
- ↔ Circulation en sens unique
- ↔ Circulation en double sens



**PHASE 2**  
*du 4 avril à fin juillet*

- ↔ Sens d'avancement du chantier
- ⊘ Route barrée (sauf riverains)
- ↔ Circulation en sens unique
- ↔ Circulation en double sens